

CI-08/CONF.202/7
3 mars 2008
Original: Anglais

PROGRAMME
INTERNATIONAL POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA
COMMUNICATION

**SECURITE DES JOURNALISTES
ET
DANGER D'IMPUNITE**

CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PIDC
Vingt-sixième session



SIÈGE DE L'UNESCO, PARIS
26 - 28 MARS 2008

RESUME

Ce document présente les informations de base concernant les meurtres de journalistes condamnés par le Directeur général de l'UNESCO au cours de la période biennale 2006-2007. Au total, le Directeur général a condamné l'assassinat de 121 journalistes - 68 en 2006 et 53 en 2007. Ce rapport est consécutif au débat thématique organisé pendant la 25^e session du Conseil intergouvernemental du PIDC, qui recommandait que le PIDC joue un rôle prépondérant dans la supervision du suivi des meurtres condamnés par le Directeur général, afin de combattre l'impunité et d'inciter les Etats membres à prendre des mesures préventives.

1 La sécurité des journalistes a fait l'objet d'un débat thématique organisé pendant la 25^e session du Conseil intergouvernemental du PIDC tenue au siège de l'UNESCO du 21 au 23 mars 2006. Dans son intervention, M. Rodney Pinder du International News Safety Institute (INSI) a soutenu que l'impunité constitue le souci principal lié aux assassinats de journalistes. A son avis, 90 % des auteurs de ces meurtres n'ont été ni mis en accusation ni condamnés.

2 La « sécurité des journalistes » a également constitué le thème de la Journée mondiale de la liberté de la presse que l'UNESCO a célébrée en mai 2007 à Medellin, en Colombie. 2006, l'année précédente, a été l'année la plus sanglante par rapport aux meurtres de journalistes, affichant le bilan le plus lourd enregistré depuis que le Directeur général a commencé à condamner ces assassinats conformément à la Résolution 29 adoptée en 1997 par la 29^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO. La Déclaration de Medellin, adoptée lors de la Journée mondiale de la liberté de la presse de 2007, a lancé un appel aux Etats membres « de s'acquitter de l'obligation qui leur est faite de prévenir les crimes contre des journalistes, des professionnels des médias et le personnel associé, d'enquêter à leur sujet, de les sanctionner, d'assurer la protection des personnes témoignant contre les auteurs de tels crimes et d'en réparer les conséquences, de sorte qu'ils ne demeurent pas impunis». Par ailleurs, cette Déclaration commémorait le 10^e anniversaire de la Résolution 29 adoptée par la Conférence Générale de l'UNESCO à sa 29^e session en 1997 condamnant la violence contre les journalistes.

3 Au cours de la 34^e session de la Conférence Générale en novembre 2007, un grand nombre d'Etats membres ont souligné la nécessité de promouvoir la sécurité des journalistes et de combattre l'impunité. Il a été suggéré pendant les débats de la Commission de la Communication et de l'Information que le PIDC joue le rôle de catalyseur pour le renforcement des capacités des Etats membres à aborder ce sujet.

4 L'analyse des 121 meurtres de journalistes condamnés par le Directeur général de l'UNESCO en 2006 et 2007 met l'Irak en tête de la liste des pays qui ont enregistré le plus d'assassinats - 62 au total - sans doute du fait de son conflit armé. Cependant, des

pays relativement stables ont également connu des meurtres de journalistes qui ont été condamnés par le Directeur général. Outre l'Irak, les pays comptant le plus grand nombre d'assassinats de journalistes condamnés par le Directeur général de l'UNESCO sont la Somalie, les Philippines et l'Afghanistan.

**a) MEURTRES DE JOURNALISTES CONDAMNÉS PAR LE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO PAR PAYS**

PAYS	NOMBRE DE MEURTRES EN 2006	NOMBRE DE MEURTRES EN 2007	TOTAL
IRAK	29	33	62
SOMALIE	1	7	8
PHILIPPINES	6	0	6
AFGHANISTAN	3	2	5
MEXIQUE	3	1	4
SRI LANKA	4	0	4
RUSSIE	3	0	3
BRÉSIL	1	1	2
COLOMBIE	2	0	2
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	1	1	2
EQUATEUR	2	0	2
INDE	2	0	2
LIBAN	2	0	2
PAKISTAN	2	0	2
PALESTINE (TERRIT.)	0	2	2
BANGLADESH	1	0	1
EL SALVADOR	0	1	1
GUATEMALA	0	1	1
GUYANA	1	0	1
HAÏTI	0	1	1
INDONÉSIE	1	0	1
KIRGHIZISTAN	0	1	1
MYANMAR	0	1	1
NIGERIA	1	0	1
SOUDAN	1	0	1
TURKMENISTAN	1	0	1
TURQUIE	0	1	1
VENEZUELA	1	0	1

b) VICTIMES PAR TYPE DE MEDIAS

La majorité des victimes dont le meurtre a été condamné par le Directeur général de l'UNESCO étaient des professionnels de la presse écrite. Le tableau ci-dessous établit le nombre et les pourcentages des victimes par type de médias

TYPE DE SECTEUR MEDIATIQUE	NOMBRE DE MEURTRES	POURCENTAGE TOTAL
Presse écrite	52	42,9 %
Télévision	37	30,5 %
Radio	20	16,5 %
Photojournalisme	12	9,9 %

c) VICTIMES PAR NATURE D'AGRESSION

La plupart des journalistes tués dont la mort a été condamnée par le Directeur général ont été victimes de meurtre¹. L'enlèvement de journalistes, un phénomène relativement récent, qui finit souvent par leur exécution, a aussi été constaté. En fait, il est désormais la deuxième cause de décès de journalistes tués ces deux dernières années.

NATURE DE MEURTRES	NOMBRE DE MEURTRES	POURCENTAGE TOTAL
Tués par balle ou meurtre	78	64,5 %
Enlèvement suivi d'exécution	21	17,3 %
Décès en situation de conflit	21	17,3%
Décès en prison In prison	1	0,8 %

d) VICTIMES PAR AGE

80% des meurtres condamnés en 2006-2007 concernaient des professionnels âgés plus de trente ans. Cette catégorie d'âge reflète le fait que la majorité des journalistes assassinés étaient des professionnels expérimentés et chevronnés.

AGE	POURCENTAGE
Entre 20 et 30 ans	22%
Entre 30 et 40 ans	40%
Entre 40 et 50	19%
50 ans et plus	19%

¹ Selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), près de 580 journalistes ont été tués pour des raisons professionnelles dans le monde entre janvier 1992 et août 2006. Soixante et onze pour cent de ces tués ont été assassinés, 18,4 % victimes des tirs croisés ou dans des circonstances liées aux combats et 10 % au cours d'autres missions périlleuses.

CONCLUSIONS :

- a) La protection des journalistes, des personnels de médias et des personnels associés agréés constitue un important sujet de préoccupation dans les situations de conflit et ailleurs. Dans de nombreuses parties du monde, il y a de plus en plus de preuves d'actes de violence contre les journalistes, les personnels de médias et les personnels associés, en particulier d'attaques délibérées perpétrées par ceux qui ne veulent pas que les journalistes enquêtent et révèlent des informations d'intérêt public. On a enregistré des cas de différentes formes de violence, dont, entre autres, des meurtres, des intimidations, des vols armés, des enlèvements, des prises d'otages, des kidnappings, des harcèlements, des arrestations et détentions illégales. On a enregistré également des agressions contre les entreprises de médias, des actes de destruction et de pillage de leurs biens.
- b) La sécurité des journalistes est essentielle à la protection du droit de tous les citoyens à des informations fiables et du droit des journalistes à les publier sans crainte pour leur sécurité.
- c) Il est par conséquent essentiel que les Etats membres garantissent que les crimes contre les journalistes, les personnels de médias et les personnels associés ne restent pas impunis. Là où de tels crimes se multiplient et deviennent un type de violence systématique ou d'intimidation délibérée, le PIDC se doit d'attirer l'attention de la Conférence Générale de l'UNESCO sur ces cas.
- d) Toutes les parties impliquées dans un conflit armé ont l'obligation de se conformer sans restriction aux règles et principes du droit international qui les concernent en matière de protection des journalistes, des personnels de médias et des personnels associés, en particulier le droit humanitaire international et la législation relative aux droits humains.
- e) Toutes les autorités responsables doivent respecter l'indépendance professionnelle et les droits des journalistes, des personnels de médias et des personnels associés à enquêter dans de bonnes conditions sur les violations de leurs droits, et défendre leur sûreté, leur sécurité et leur liberté de mouvement.
- f) L'organisation de l'action de suivi entreprise par les autorités par rapport à l'assassinat de journalistes condamné par le Directeur général de l'UNESCO peut contribuer à combattre l'impunité et encourager les Etats membres à améliorer la situation sécuritaire des journalistes.
- g) Dans ce contexte, le Conseil du PIDC est appelé à prendre en considération l'adoption du projet de décision ci-après.

PROJET DE DECISION

Compte tenu de ce qui précède, Le Conseil Intergouvernemental du PIDC pourrait adopter la décision suivante :

Le Conseil Intergouvernemental du PIDC,

Ayant débattu du rapport sur les assassinats des journalistes condamnés par le Directeur général de l'UNESCO au cours de la période 2006-2007 ;

Rappelant la résolution 29 sur la « Condamnation des violences contre les journalistes » adoptée par le Conférence Générale de l'UNESCO à sa 29^e session le 12 novembre 1997, qui appelait les Etats membres à abolir toute législation restrictive dans les cas de crimes contre des personnes lorsque ces crimes sont « perpétrés pour empêcher l'exercice de la liberté d'information et d'expression ou quand leur objectif est d'entraver le cours de la justice » et qui priait les gouvernements à «veiller à parfaire les législations de manière qu'elles permettent de poursuivre et de condamner ceux qui sont les instigateurs des assassinats de personnes exerçant leur droit à la liberté d'expression » ;

Profondément préoccupé par la fréquence accrue des actes de violence contre les journalistes, les professionnels de médias et les personnels associés dans plusieurs régions du monde, y compris dans les pays qui ne sont pas considérés comme en situation de conflit ;

Rappelant la résolution 1738 adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies à sa 5613^e réunion le 23 décembre 2006, dans laquelle le Conseil de Sécurité :

- *condamnait* les agressions délibérées contre les journalistes, les professionnels de médias et les personnels associés ès qualité, en situation de conflit armé, et lançait un appel à toutes les parties à mettre fin à ces pratiques ;
- *attirait l'attention* sur les Conventions de Genève du 12 août 1949, en particulier sur la Troisième Convention de Genève du 12 août 1949

concernant le sort des prisonniers de guerre, ainsi que le Protocole Additionnel du 8 juin 1977, plus particulièrement sur l'article 79 du Protocole Additionnel I concernant la protection des journalistes envoyés en missions périlleuses dans les zones de conflit armé ;

- *soulignait* la responsabilité des Etats à se conformer aux obligations découlant du droit international pour mettre fin à l'impunité et poursuivre les auteurs de graves violations du droit humanitaire international ;

Soulignant pour les journalistes, les personnels de médias et les entreprises médiatiques d'observer les principes de neutralité, d'impartialité et d'humanité dans leurs activités professionnelles ;

Prie tous les Etats membres concernés par les condamnations prononcées par le Directeur général d'assassinats délibérés de journalistes au cours de la période 2006-2007 :

- a) à se conformer aux obligations pertinentes du droit international tendant à mettre fin à l'impunité et à poursuivre les auteurs des violations, là où les poursuites n'ont pas été engagées ;
- b) à informer le Directeur général de l'UNESCO, sur base du volontariat, des actions engagées pour mettre fin à l'impunité des coupables et à lui faire part du progrès des enquêtes judiciaires diligentées sur les meurtres condamnés par l'UNESCO ;

Demande au Directeur général de présenter à la 27^e session du Conseil du PIDC un rapport analytique rédigé à partir des réponses reçues et des informations mises à jour sur les condamnations par le Directeur général des meurtres de journalistes.

**LISTE D'ASSASSINATS DE JOURNALISTES CONDAMNES PAR LE
DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO**

IRAK	2007
	<ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="571 591 1054 696">1. Shehab Mohammad al-Hiti (Irak) Rédacteur, <i>al-Youm</i> Tué le 28 octobre 2007 en Irak <li data-bbox="571 734 1038 840">2. Dhi Abdul-Razak al-Dibo (Irak) Journaliste indépendant Tué le 15 octobre 2007 en Irak <li data-bbox="571 878 1018 983">3. Salih Saif Aldin (Irak) Reporter, <i>Washington Post</i> Tué le 14 octobre 2007 en Irak <li data-bbox="571 1021 1018 1126">4. Jasin Nofaan (Irak) Reporter, <i>Al Watan</i> Tué le 14 octobre 2007 en Irak <li data-bbox="571 1164 1018 1270">5. Zeyard Tariq (Irak) Reporter, <i>Al Watan</i> Tué le 14 octobre 2007 en Irak <li data-bbox="571 1308 1018 1413">6. Mohamed Nofaan (Irak) Reporter, <i>Al Watan</i> Tué le 14 octobre 2007 en Irak <li data-bbox="571 1451 1050 1556">7. Jawad al-Daami (Irak) Producteur, <i>Al Baghdadia</i> Tué le 23 septembre 2007 en Irak <li data-bbox="571 1594 995 1700">8. Khalid Hassan Journaliste, <i>New York Times</i> Tué le 13 juillet 2007 en Irak <li data-bbox="571 1738 995 1843">9. Namir Nour-Eldine (Irak) Photographe, <i>Reuters</i> Tué le 12 juillet 2007 en Irak <li data-bbox="571 1881 970 1986">10. Louaï Souleimane (Irak) Journaliste, <i>Nineveh</i> Tué le 28 juin 2007 en Irak

	<p>11. Sarmad Hamdi Al-Hassani (Irak) Journaliste, <i>Baghdad TV</i> Tué le 27 juin 2007 en Irak</p> <p>12. Hamed Abd Farhan (Irak) Journaliste Tué le 26 juin 2007 en Irak</p> <p>13. Rahim al-Maliki (Irak) Journaliste, <i>Al-Iraqiya</i> Tué le 25 juin 2007 en Irak</p> <p>14. Filhai Wadi Mijthab (Irak) Directeur, <i>al-Sabah</i> Tué le 15 juin 2007 en Irak</p> <p>15. Alef Ali Falih (Irak) Correspondant, <i>Aswat al-Iraq (La Voix de l'Irak)</i> Tué le 11 juin 2007 en Irak</p> <p>16. Mohammed Hilal Karji (Irak) Journaliste, <i>Baghdad TV</i> Tué le 8 juin 2007 en Irak</p> <p>17. Sahar Hussein Ali al-Haydari (Irak) Correspondant, <i>NINA</i> et <i>Aswat al-Iraq (La Voix de l'Irak)</i> Tué le 7 juin 2007 en Irak</p> <p>18. Saif Fakhri (Irak) Cadreur, <i>Associated Press Television News (APTN)</i> Tué le 1er juin 2007 en Irak</p> <p>19. Nizar Al- Radhi (Irak) Employé de l'agence d'information d'<i>Aswat al-Iraq (La Voix de l'Irak)</i> et correspondant de <i>Radio Free</i> Tué le 30 mai 2007 en Irak</p> <p>20. Abdel-Rahman Al-Issawi (Irak) Professeur de journalisme à l'université de Baghdad et Collaborateur à divers journaux Tué le 29 mai 2007 en Irak</p> <p>21. Mahmud Hassib Al-Kassab (Irak) Rédacteur, <i>Al-Hawadith</i> Tué le 28 mai 2007 en Irak</p>
--	---

22. Aidan Abdallah Al-Jamiji (Irak)
Chef de la section de langue turkmène de la TV de Kirkouk
Tué le 26 mai 2007 en Irak
23. Ali Khalil (Irak)
Journaliste, *al-Zaman*
Tué le 20 mai 2007 en Irak
24. Saif Laith Yousuf (Irak)
Ingénieur du son, *ABC News*
Tué le 17 mai 2007 en Irak
25. Alaa Ulden Aziz (Irak)
Cadreur, *ABC News*
Tué le 17 mai 2007 en Irak
26. Ageel Abdul-Qader (Irak)
Journaliste, *al-Raad*
Tué le 9 mai 2007 en Irak
27. Imad Abdul-Razzaq al-Obeidi (Irak)
Journaliste, *al-Raad*
Tué le 9 mai 2007 en Irak
28. Raad Mutashar (Irak)
Propriétaire de l'entreprise de presse *Al-Raad*
Tué le 9 mai 2007 en Irak
29. Dimitri Chebotayev (Fédération de Russie)
Photographe, *Newsweek* (Fédération de Russie)
Tué le 6 mai 2007 en Irak
30. Hamid al-Duleimi (Irak)
Producteur de la chaîne de TV *al-Nahrain*
Tué le 19 mars 2007 en Irak
31. Hussein al Jaburi (Irak)
Rédacteur du journal *al-Safir*
Tué le 16 mars 2007 en Irak
32. Mohan al-Zaher (Irak)
Directeur général du quotidien indépendant *al-Mashreq*
Tué le 4 mars 2007 en Irak

	<p>33. Jamal al-Zubaidi (Irak) Directeur au quotidien <i>al-Safir</i> Tué le 3 mars 2007 en Irak</p>
IRAK	2006
	<p>34. Fadhila Abdelkarim (Irak) Agente administrative de la station de TV <i>Nainawa</i> Tuée le 26 novembre 2007 en Irak</p> <p>35. Raad Jaafar Hamadi (Irak) Journaliste au quotidien <i>Al Sabah</i> Tué le 22 novembre 2006 en Irak</p> <p>36. Luma Mohammad Reyad (Irak) Reporter au journal <i>Al Dustoor</i> Tué le 17 novembre 2006 en Irak</p> <p>37. Fadia Mohammed Abid (Irak) Journaliste au quotidien local <i>Al-Masar</i> Tuée le 15 novembre 2006 en Irak</p> <p>38. Muhammad al-Ban (Irak) Reporter et cadreur de la TV <i>Al-Sharqiya</i> Tué le 13 novembre 2006 en Irak</p> <p>39. Aswan Lutfallah (Irak) Cadreur de l'agence de presse <i>Associated Press (AP)</i> Tué le 13 novembre 2006 en Irak</p> <p>40. Saed Mahdi Shalash (Irak) Journaliste au journal <i>Rayat Al Arab</i> Tué le 26 octobre 2006 en Irak</p> <p>41. Raed Qaies (Irak) Journaliste aux radios <i>Sawt Al Iraq</i> et <i>Radio Somer</i> Tué le 14 octobre 2006 en Irak</p> <p>42. Jassem Hamad Ibrahim (Irak) Chauffeur à la TV <i>Al-Iraqiya</i> Tué le 4 octobre 2006 en Irak</p> <p>43. Azad Muhammad Hussein (Irak) Reporter à <i>Radio Dar Al-Salaam</i> Tué le 3 octobre 2006 en Irak</p>

	<p>44. Safa Isma'il Enad (Irak) Photographe indépendant Tué le 12 septembre 2006 en Irak</p> <p>45. Hadi Anawi al-Joubouri (Irak) Journaliste et délégué du syndicat des journalistes d'Irak dans la province septentrionale de Diyala Tué le 12 septembre 2006 en Irak</p> <p>46. Abdel Karim al-Rubai (Irak) Rédacteur au quotidien <i>Al Sabah</i> Tué le 9 septembre 2006 en Irak</p> <p>47. Alaa Hassan (Irak) Journaliste d'<i>Inter Press Service (IPS)</i> Tué le 7 juillet 2006 en Irak</p> <p>48. Ali Jaafar (Irak) Correspondant et présentateur sportif de la chaîne de télévision publique irakienne <i>Al-Iraqiya</i> Tué le 31 mai 2006 en Irak</p> <p>49. Paul Douglas (Irak) Cadreur de <i>CBS</i> Tué le 29 mai 2006 en Irak</p> <p>50. James Brolan (Irak) Preneur de son de <i>CBS</i> Tué le 29 mai 2006 en Irak</p> <p>51. Muazaz Ahmed (Irak) Technicien à la TV <i>Narhein</i> Tué le 8 mai 2006 en Irak</p> <p>52. Laith Mashaan (Irak) Journaliste à la TV <i>Nahreïn</i> Tué le 8 mai 2006 en Irak</p> <p>53. Abed Shaker al Demaimi (Irak) Photographe de <i>al Jumhureyya</i>, <i>al Qadeseyya</i> et ponctuellement de <i>Reuters</i> Tué le 7 mai 2006 en Irak</p> <p>54. Mohammed Khamaf (Irak) Travailleur au kiosque du journal <i>Al Sabah</i> Tué le 7 mai 2006 en Irak</p>
--	---

	<p>55. Saud M'Zahim Al-Hedaiti (Irak) Travailleur à <i>TV Baghdadiya</i> Tué le 5 mai 2006 en Irak</p> <p>56. Saad Shammari (Irak) Présentateur à la télévision <i>Al-Iraqiyah</i> Tué 5 mai 2006 en Irak</p> <p>57. Muhsin Khudhair (Irak) Rédacteur en chef du magazine <i>Alef Ba</i> Tué le 13 mars 2006 en Irak</p> <p>58. Munsuf Abdallah al-Khaldi (Irak) Présentateur de <i>TV Baghdad</i> Tué le 13 mars 2006 en Irak</p> <p>59. Mohsen Mohsen (Irak) Membre de l'équipe d'<i>Al Arabiya TV</i> Tué le 22 février 2006 en Irak</p> <p>60. Atwar Bahjat (Irak) Membre de l'équipe d'<i>Al Arabiya TV</i> Tué le 22 février 2006 en Irak</p> <p>61. Adnan Khairallah (Irak) Membre de l'équipe d'<i>Al Arabiya TV</i> Tué le 22 février 2006 en Irak</p> <p>62. Mahmoud Za'al (Irak) Journaliste à <i>Baghdad TV</i> Tué le 23 janvier 2006 en Irak</p>
SOMALIE	2007
	<p>63. Bashir Nor Gedi (Somalie) Chef exécutif du réseau <i>Shabelle Media</i> Tué le 19 octobre 2007 en Somalie</p> <p>64. Abdulkadir Mahad Moallim Kaskey (Somalie) Correspondant régional, <i>Radio Banadir</i> Tué le 24 août 2007 en Somalie</p> <p>65. Mahad Ahmed Elmi (Somalie) Directeur, <i>Radio Capital Voice</i> Tué le 11 août 2007 en Somalie</p>

	<p>66. Ali Iman Sharmarke (Somalie) Directeur général, <i>HornAfrik Radio</i> Tué le 11 août 2007 en Somalie</p> <p>67. Ahmed Hassan Mahad (Somalie) Reporter, <i>Radio Jowhar</i> Tué le 16 mai 2007 en Somalie</p> <p>68. Abshir Ali Gabre (Somalie) Rédacteur du journal, <i>Radio Jowhar</i> Tué le 16 mai 2007 en Somalie</p> <p>69. Mohammed Abdullahi Khalif (Somalie) Journaliste, station de radio <i>Voix</i> Tué le 5 mai 2007 en Somalie</p>
SOMALIE	2006
	<p>70. Martin Adler (Suède) Reporter de TV et photographe, journaliste à la chaîne britannique <i>Channel 4</i> et au quotidien suédois <i>Aftonbladet</i> Tué le 23 juin 2006 en Somalie</p>
PHILIPPINES	2006
	<p>71. Ponciano Grande (Philippines) Radiodiffuseur et ancien chroniqueur de <i>Nueva Ecija</i> Tué le 18 juillet 2006 aux Philippines</p> <p>72. Armando Pace (Philippines) Radiodiffuseur qui a présenté des émissions sur <i>Radio Ukay dxDS</i> à Diego Tué le 18 juillet 2006 aux Philippines</p> <p>73. Fernando « Dong » Batul (Philippines) Journaliste à la radio de Palawan <i>DYPR</i> Tué le 22 mai 2006 aux Philippines</p> <p>74. Albert Orsolino (Philippines) Photographe au quotidien <i>Saksi Ngzayon</i> Tué le 16 mai 2006 aux Philippines</p> <p>75. Aquino Aquino (Philippines) Chroniqueur du journal local <i>Central Luzon Forum</i> et ancien journaliste d'informations radiophoniques Tué le 21 janvier 2006 aux Philippines</p>

	<p>76. Rolly Canete (Philippines) Journaliste des radios <i>DXPA</i> et <i>DXBZ</i> Tué le 20 janvier 2006 aux Philippines</p>
AFGHANISTAN	2007
	<p>77. Zakia Zaki (Afghanistan) Directeur de la station de radio <i>Sada-e-Sulh (Radio de la paix)</i> Tuée le 5 juin 2007 en Afghanistan</p> <p>78. Shokiba Sanga Amaaj (Afghanistan) Reporter et présentatrice, <i>Shamshas TV</i> Tuée le 1^{er} juin 2007 en Afghanistan</p>
AFGHANISTAN	2006
	<p>79. Christian Struwe (Allemagne) Journaliste à la radio allemande <i>Deutsche Welle</i> Tué le 6 octobre 2006 en Afghanistan</p> <p>80. Karen Fischer (Allemagne) Journaliste à la radio allemande <i>Deutsche Welle</i> Tuée le 6 octobre 2006 en Afghanistan</p> <p>81. Abdul Qodus (Afghanistan) Cadreur de la station de TV privée <i>Aryana</i> Tué le 22 juillet 2006 en Afghanistan</p>
MEXIQUE	2007
	<p>82. Amado Ramirez (Mexique) Correspondant du réseau de radiodiffusion <i>Televisa</i> Tué le 8 avril 2006 au Mexique</p>
MEXIQUE	2006
	<p>83. Misael Tamayo Hernandez (Mexique) Rédactrice au quotidien régional <i>El Despertar de la Costa</i> Tuée le 10 novembre 2006 au Mexique</p> <p>84. Brad Will (Mexique) Cadreur de l'agence internationale <i>Indymedia</i> Tué le 27 octobre 2006 au Mexique</p>

	85. Jaime Arturo Overa Bravo (Mexique) Photographe indépendant et ancien correspondant du quotidien de Morelia La Voz de Michoacan (La Voix de Michoacan)
SRI LANKA	2006
	86. Sinnathamby Sivamaharajah (Sri Lanka) Directeur général de <i>Namathu Eelanad</i> Tué le 20 août 2006 au Sri Lanka
	87. Sampath Lakmal de Silva (Sri Lanka) Journaliste indépendant Tué le 1 ^{er} juillet 2006 au Sri Lanka
	88. Rajaratnam Ranjith (Sri Lanka) Employé, journal <i>Uthyan</i> de Jaffna Tué le 2 mai 2006 au Sri Lanka
	89. Bastian George Sagayathas (Suresh) (Sri Lanka) Directeur commercial, journal <i>Uthyan</i> de Jaffna Tué le 2 mai 2006 au Sri Lanka
RUSSIE	2006
	90. Anna Politkovkaya (Fédération de Russie) Journaliste à « <i>Novaya Gazeta</i> » Tuée le 7 octobre 2006 dans la Fédération de Russie
	91. Yevgueny Gerasimenko (Fédération de Russie) Correspondant de l'hebdomadaire indépendant <i>Saratovsky Rasklad</i> Tué le 26 juillet 2006 dans la Fédération de Russie
	92. Ilya Zimin (Fédération de Russie) Reporter à la télévision <i>NTV</i> Tué le 26 février 2006 dans la Fédération de Russie
BRESIL	2007
	93. Luiz Carlos Barbon Filho (Brésil) Journaliste, radio <i>Radio Porto FM, Jornal de Porto, jc regional</i> Tué le 5 mai 2007 au Brésil
BRESIL	2006
	94. Ajuricaba Monassa de Paula (Brésil) Journaliste indépendante Tuée le 24 juillet 2006 au Brésil

COLOMBIE	2006
	<p>95. Atilano Segundo Pérez Barrios (Colombie) Commentateur de radio, <i>Radio Vigia</i> de Todelar Tué le 22 août 2006 en Colombie</p> <p>96. Gustavo Rojas Gabalo (Colombie) Journaliste à la radio <i>Panzenu</i> Tué le 29 mars 2006 en Colombie</p>
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	2007
	<p>97. Serge Maheshe (République démocratique du Congo) Journaliste, <i>Radio Okapi</i> Tué le 13 juin 2007 en République démocratique du Congo</p>
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	2006
	<p>98. Bapuwa Mwamba (République démocratique du Congo) Journaliste de plusieurs journaux de Kinshasa, dont le quotidien « <i>Le Phare</i> » Tué le 8 juillet 2006 en République démocratique du Congo</p>
ECUATEUR	2006
	<p>99. Suarez Sandoval Suarez Sandoval (Equateur) Photographe indépendant qui a collaboré aux quotidiens <i>La Hora Durandena</i> et <i>La Prensa</i> de Duran Tué le 14 février 2006 en Equateur</p> <p>100. José Luis Leon Desiderio (Equateur) Présentateur à <i>Radio Minutera</i> Tué le 13 février 2006 en Equateur</p>
INDE	2006
	<p>101. Aran Narayan Dekate (Inde) Journaliste au quotidien <i>Tarun Barat</i> Tué le 10 juin 2006 en Inde</p> <p>102. Prahlad Goala (Inde) Reporter Tué le 6 janvier 2006 en Inde</p>

LIBAN	2006
	<p>103. Loyal Nagib (Liban) Photographe indépendant du magazine libanais <i>Al-Jaras</i> et de l'Agence France Presse Tué le 23 juillet 2006 au Liban</p> <p>104. Suleiman al-Chidiac (Liban) Technicien de TV et chef de la station émettrice de la <i>Société de radiotélévision libanaise (LBC)</i> à Fatqa Tué le 22 juillet 2006 au Liban</p>
PAKISTAN	2006
	<p>105. Hayatullah Khan (Pakistan) Photographe du quotidien de langue ourdou <i>Ausaf</i> et de l'Agence européenne de presse photographique Tué le 16 juin 2006 au Pakistan</p> <p>106. Munir Ahmed Sangi (Pakistan) Cadreur pakistanais du réseau de TV <i>Kawish</i> en langue sindi Tué le 29 mai 2006 au Pakistan</p>
TERRITOIRE PALESTINIEN	2007
	<p>107. Mohammad Matar Abdo (Territoire palestinien) Quotidien <i>La Palestine</i> Tué le 13 mai 2007 en Palestine</p> <p>108. Suleiman Abdul-Rahim al-Ashi (Territoire palestinien) Rédacteur économique, quotidien <i>La Palestine</i> Tué le 13 mai 2007</p>
BANGLADESH	2006
	<p>109. Bellal Hossain Dafadar (Bangladesh) Correspondant du quotidien <i>Janabani</i> de Khulna Tué le 14 septembre 2006 au Bangladesh</p>
EL SALVADOR	2007
	<p>110. Salvador Sanchez Roque (El Salvador) Journaliste, <i>Radio Cadena Mi Gente</i> Tué le 20 septembre 2007 à El Salvador</p>

GUATEMALA	2007
	111. Mario Rolando Lopez Sanchez (Guatemala) Producteur, <i>Radio Sonora</i> Tué le 3 mai 2007 au Guatemala
GUYANA	2006
	112. Ronald Waddell (Guyana) Journaliste de télévision à <i>HBTX Channel 9</i> Tué le 30 janvier 2006 au Guyana
HAÏTI	2007
	113. Jean-Rémy Badio (Haïti) Photographe indépendant Tué le 19 janvier 2007 en Haïti
INDONESIE	2006
	114. Herliyanto (Indonésie) Journaliste indépendant Tué le 22 mai 2006 en Indonésie
KIRGHIZISTAN	2007
	115. Alisher Saipov Rédacteur au journal politique " <i>Siyosat</i> ", correspondant de <i>La Voix de l'Amérique</i> Tué le 24 octobre 2007 au Kirghizistan
MYANMAR	2007
	116. Kenji Nagai (Japon) Journaliste vidéo de la TV <i>Fuji</i> Tué au Myanmar le 29 septembre 2007
NIGERIA	2006
	117. Godwin Agbroko (Nigeria) Président du comité éditorial du quotidien <i>This Day</i> Tué le 22 décembre 2006 au Nigeria

SOUDAN	2006
	118. Mohammed Taha Mohammed Ahmed (Soudan) Rédacteur en chef du quotidien privé <i>Al-Wifaq</i> Tué le 5 septembre 2006 au Soudan
TURKMENISTAN	2006
	119. Ogulsapar Muradova (Turkménistan) Ancienne correspondante des stations de radio américaines <i>Radio Free Europe</i> et <i>Radio Liberty</i> Tuée le 14 septembre 2006 au Turkménistan
TURQUIE	2007
	120. Hrant Dink (Turquie) Rédacteur à l'hebdomadaire de langue arménienne <i>Agos</i> Tué le 19 janvier 2007 en Turquie
VENEZUELA	2006
	121. Jesus Flores Rojas (Venezuela) Coordinateur du bureau des correspondants du journal <i>El Tigre</i> Tué le 23 août 2006 au Venezuela



Résolution 29 « Condamnation de la violence contre les journalistes »

29e session de la Conférence générale, Paris, novembre 1997

La Conférence générale,

Rappelant l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux termes duquel "Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit",

Confirmant que la liberté d'expression est un droit fondamental de tous les individus, et est essentielle à la réalisation de tous les droits énoncés dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme,

Rappelant également les dispositions de la Convention américaine relative aux droits de l'homme (Pacte de San José du Costa Rica), de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques,

Ayant à l'esprit la résolution 59 (I) de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 14 décembre 1946, dans laquelle il est affirmé que la liberté d'information est un droit fondamental de l'homme, ainsi que la résolution 45/76 A de l'Assemblée générale en date du 11 décembre 1990, relative à l'information au service de l'humanité, et la résolution 1997/27 de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression,

Réaffirmant que les droits à la vie, à la liberté, à l'intégrité et à la sécurité de la personne ainsi que la liberté d'expression constituent des droits de l'homme fondamentaux qui sont reconnus et garantis par des conventions et instruments internationaux,

Considérant :

(a) qu'au cours des dix dernières années, un nombre croissant de journalistes ont été assassinés dans l'exercice de leur profession, fait qu'ont dénoncé diverses organisations internationales, et que ces assassinats demeurent dans la plupart des cas impunis,

(b) que cette réalité a été vérifiée notamment sur le continent américain par l'Association interaméricaine de la presse (AIPA) à la suite d'enquêtes réalisées dans divers pays et de missions spéciales,

Faisant observer qu'à la suite de la conférence convoquée par l'AIPA sur les crimes impunis commis contre des journalistes (Conferencia Hemisférica "Crímenes sin Castigo contra Periodistas"), diverses organisations professionnelles ont décidé de prendre ensemble des mesures spécifiques pour faire la lumière sur ces crimes,

Ayant conscience que l'assassinat d'un journaliste va plus loin que le fait d'ôter la vie à une personne, car il porte atteinte à la liberté d'expression, avec tout ce que cela implique quant à la limitation des libertés et des droits de la société tout entière,

1. Invite le Directeur général :

(a) à condamner l'assassinat et toute forme de violence physique dirigés contre des journalistes en tant que crimes contre la société, car ils portent atteinte à la liberté d'expression et, par voie de conséquence, aux autres droits et libertés énoncés dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ;

(b) à demander que les autorités compétentes s'acquittent du devoir qui leur incombe de prévenir ces crimes, d'enquêter à leur sujet, de les sanctionner et d'en réparer les conséquences ;

2. Exhorte les Etats membres à prendre les mesures nécessaires pour donner suite aux recommandations ci-après :

(a) les gouvernements devraient établir le principe de l'imprescriptibilité des crimes contre les personnes quand ces crimes sont perpétrés pour empêcher l'exercice de la liberté d'information et d'expression ou quand ils ont pour but d'entraver le cours de la justice ;

(b) les gouvernements devraient veiller à parfaire les législations de manière qu'elles permettent de poursuivre et de condamner ceux qui sont les instigateurs des assassinats de personnes exerçant leur droit à la liberté d'expression ;

(c) la loi devrait disposer que les auteurs d'infractions commises contre des journalistes agissant dans l'exercice de leur activité professionnelle ou contre les médias seront traduits devant les juridictions ordinaires ou de droit commun.

Résolution adoptée sur le rapport de la Commission IV à la 27e séance plénière, le 12 novembre 1997.